Image not found or type unknown

Droits du locataire dans le cas ou les propriétaires sont les par

Par **ptitange27**, le **30/09/2013** à **19:56**

Bonjour,
J'ai fait construire une maison il y a 10 ans avec mon ami de l'epoque. Mias nous nous sommes séparés et depuis je vis toujours dans cette maison avec mon enfant. Par contre suite à la rupture je n'ai pas pu racheter ma maison et ce sont mes parents qui l'ont fait. Donc depuis je leur verse un loyer mais ce sont eux les proprietaires de ma maison.
Je précise aussi que je suis en couple avec une femme désormais et que celle-ci est handicapée.
Ma question est donc quel est le delais dont je dispose si mes parents voudraient me mettre a la rue?? Je crains cela car ils n'acceptent pas que je sois en couple avec une femme et ils n'acceptent pas non plus l'handicap donc j'ai peur qu'ils soient capables du pire.
Quels droits ai-je?Quel recours? Y-a-t-il possibilité de "discriminations" ou autre?
SVP aidez-moi.
Je précise que je vis seule avec mon enfant et que mon amie a son logement mais je voudrai savoir si je peux garder ma maison dans le cas ou ils exigeraient de me mettre dehors, comment regler ça, quels recours je peux avoir et surtout savoir si ils ont le droit de me mettre dehors et sous quel delais?
Merci par avance pour les réponses eventuelles

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés